ÉLECTIONS 2010

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES

CPE, PLPA, PCEA

Faites le choix du Sgen-CFDT

ENSEIGNER, ÉDUQUER, C'EST UN MÉTIER
POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES
LE MÉTIER DOIT ÉVOLUER,
LES PERSONNELS DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS

Redéfinir le métier d'enseignant,

- Il faut intégrer dans le service l'ensemble des tâches nouvelles en réduisant le nombre d'heures de cours à effectuer pour permettre un meilleur suivi des élèves et reconnaître le rôle dynamique du travail en équipe ;
- La distinction entre PLPA et PCEA bloque la mobilité et les évolutions de carrière. Il faut un corps unique, avec une bivalence choisie, sur la base du volontariat, et valorisée financièrement ;
- Le contrôle en cours de formation doit être développé à sa juste valeur : son organisation doit garantir l'équité. Il faut également du temps de décharge pour sa mise en œuvre, plus de moyens pour les jurys et une reconnaissance du travail supplémentaire pour les enseignants, ce que le Sgen-CFDT a obtenu à l'Education nationale et revendique au Ministère de l'Agriculture.

Reconnaître la place de la vie scolaire dans les EPLEFPA,

Il faut conforter le CPE et ses équipes dans leur rôle éducatif : développement de la citoyenneté, responsabilisation des élèves sur les règles de vie.
Pour cela, il faut développer la part d'autonomie du CPE pour le suivi individuel des élèves et l'organisation d'actions collectives. La vie scolaire doit être développée, sous une forme plus spécifique, dans les CFAA et les CFPPA.

Relancer l'expérimentation et l'innovation pédagogique,

Le monde, le lycée et les élèves changent. Il faut favoriser les initiatives locales qui renouvellent les pratiques pédagogiques et prennent mieux en compte les rythmes des élèves, notamment en repensant le découpage de l'année scolaire. Il faut dégager du temps et des moyens pour les équipes volontaires.

Renforcer l'autonomie des établissements, des équipes

Il faut garantir aux établissements les moyens de mettre en place les acquis pédagogiques gagnés sur les rénovations récentes : EIE, parcours différenciés, aide individualisée. Le projet d'établissement, qui doit mobiliser l'ensemble de la communauté éducative, est un élément clé de la réussite. Les instances des EPLEFPA doivent être modernisées, entre autre par la création de « *Conseils de l'éducation et de la formation* » permettant un réel exercice de l'autonomie dans le cadre de la loi.

Sgen Cfdt
des choix, des actes

ON AIMERAIT DU TEMPS POUR CHOISIR ENSEMBLE CE DONT ONT BESOIN LES ÉLÈVES.
PAS DE PROBLÈME: VENEZ LE DIMANCHE, JE VOUS LAISSERAI LES CLEFS.

Choisir le sgen-CFDT

C'est choisir le lycée qui saura permettre à chaque élève de se construire un parcours de réussite.

C'est choisir :

La transformation du métier qui donne du temps pour le travail d'équipe, l'innovation et la démarche de projet ;

L'amélioration des conditions de travail, le respect des personnels et de leur statut.

C'est défendre et développer le service public, porteur de solidarité et de l'intérêt général.

C'est choisir une démarche syndicale fondée sur l'écoute, la proposition, la négociation et l'action collective pour obtenir aujourd'hui les changements nécessaires au lycée de demain.

C'est choisir un syndicat confédéré au sein de la CFDT, engagé dans les mouvements sociaux : parité, lutte contre toutes les discriminations, soutien aux enfants des sans-papiers, combat contre la pénibilité au travail, etc.

C'est s'engager dans le syndicalisme européen et international pour manifester sa solidarité.

C'est choisir le syndicat qui, depuis toujours, est acteur des rénovations pédagogiques et lutte contre tous les corporatismes.

RECONNAÎTRE LE MÉTIER DE FORMATEUR EN CFA-CFPPA

Il faut renforcer l'appareil public de formation professionnelle continue avec le développement de la mise en réseau, des coopérations avec les Régions ; l'application du Protocole de gestion des personnels contractuels doit être relancée et les personnels titulaires sur emploi gagé doivent être reconnus dans leur statut.

Sgen Cfdt
des choix, des actes

Le Sgen-CFDT en action

Le Sgen-CFDT a négocié et obtenu :

En seconde pro : une vingt-neuvième heure hebdomadaire qui a permis la création de quatre heures d'EIE dont trois dédoublées ; le dédoublement des heures d'informatique ; la mise en place du dispositif d'aide personnalisée ; le démarrage d'opérations pilotes porteuses d'innovations pédagogiques ;

L'augmentation de l'ISOE pour les coordonnateurs de la voie pro ;

Le module M11 en BTSA pour accompagner les étudiants dans leur projet ;

Des contenus de concours de recrutement qui valident mieux les compétences pédagogiques.

Le Sgen-CFDT continue à négocier :

Une meilleure valorisation du CCF et une rémunération à hauteur de 83 € par CCF comme à l'Éducation nationale ;

L'impact de la rénovation de la voie pro : service toutes tâches comprises, dédoublement pour toutes les heures d'enseignement à l'initiative des établissements (EIE) de la seconde à la terminale, dédoublement des heures de langue vivante ;

Une rénovation de la formation des enseignants et CPE qui ne sacrifie pas le temps de formation et reconnaisse le travail des conseillers pédagogiques.

CAP MODE D'EMPLOI

La Commission Administrative Paritaire est une instance consultative. Elle émet des avis sur la carrière individuelle des agents : mutation, notation, avancement, titularisation pour les stagiaires, congés formation et de mobilité, détachement, disponibilité.
La commission traite également les questions disciplinaires. L'agent peut saisir la CAP : refus de temps partiel, contestation de note ou d'appréciation administrative, refus d'autorisation d'absence pour concours ou formation continue.

RÉFORMER AUTREMENT LA FORMATION

La mastérisation en cours sacrifie la mixité sociale et la formation des personnels d'éducation et d'enseignement : une autre mastérisation est possible qui valide une véritable formation pédagogique intégrée au master, qui reconnaisse la place des conseillers pédagogiques, qui permette un temps significatif de formation en situation sans mettre en difficulté élèves et stagiaires.

LA DÉFENSE DES PERSONNELS EN CAP

Mutations, avancements, congés formation...

Le Sgen-CFDT revendique une véritable politique des ressources humaines

- La disparition de la notation individuelle infantilisante au profit de l'évaluation collective des équipes pédagogiques.
- La suppression de la hors-classe et sa transformation en échelons supplémentaires accessibles à tous.
- Un corps unique pour les PLPA et PCEA.
- La prise en compte des compétences et des projets des agents, par la création d'un dispositif de gestion et d'accompagnement, pour un parcours professionnel choisi permettant :
  - Une réelle possibilité de formation tout au long de la vie ;
  - Une plus grande fluidité des parcours professionnels entre l'Éducation Nationale et l'Agriculture lorsque les agents le souhaitent et la possibilité de compléments de services entre les deux ministères pour éviter les MIS.
- Une évolution des activités professionnelles vers l'ensemble des services publics pour les agents en fin de carrière.
- Une politique plus volontariste de mobilité au sein de la fonction publique.
- Une politique salariale ambitieuse pour rattraper le pouvoir d'achat perdu.

Le Sgen-CFDT s'engage à

Rendre transparents les travaux de la CAP pour tous les agents ;
Faire respecter les droits statutaires et défendre tous les agents de façon équitable ;
Transmettre les informations dès les résultats de la CAP ;
Rendre compte à tous les agents du mandat d'élus paritaires.

DÈS MAINTENANT VOTEZ ET FAITES VOTER SGEN-CFDT

avant le 19 mai 2010 : CPE

Conseillers principaux	KRIER-KOLYADA Robert, EPLEFPA Brie Comte Robert (77) ARTICLAUX-MALLET Frédérique, EPLEFPA Ahun (23) BARBIN Thierry, LMA La Rochelle (17) MANTEAU Sylvie, EPLEFPA Abbeville (80)

avant le 27 mai 2010 : PLPA

PLPA hors classe	VARIN Françoise, LEGTA Bressuire (79) THIBORD Gérard, CFPPA Besançon (25) PLEE Évelyne, LPA de la Baie de Somme (80) DURAND Catherine, LEGTA Nîmes Rodilhan (30)
PLPA classe normale	JUBIN-UHEL Anne-Françoise, LPA Saint-Jean de Brelevay (56) VUILLET Damien LEGTA du Morvan (58) PETIT Isabelle, EPLEFPA Besançon (25) DECHAMP Michel, CFA Merdrignac (22) NOBLIA Gabrielle, LPA La Tour du Pin (38) YVON François, Lycée de la mer Sète (34)

avant le 2 juin 2010 : PCEA

Professeurs certifiés hors classe	PIGANEAU Barbara, LEGTA Blanquefort (33) OTZ Cyril, LEGTA Besançon (25) FOURDIN Max, LEGTA du Nord (59) TRONCHE Geneviève, LEGTA Brive Objat (19)
Professeurs certifés classe normale	BERTHAUT Johann, LEGTA Grenoble Saint-Ismier (36) TERRIEU Joël, LEGTA Montpellier (34) CHAUVET Mickaël, LEGTA Saint-Herblain (44) SEGURET Frédéric LEGTA Tarn (81) CLOUET Daniel, LEGTA Merdrignac (22) LOPITAUX Sylvaine, congé parental

Sgen Cfdt
des choix, des actes